

LE ROLE DES FORCES DE DEFENSE  
ET DE SECURITE DANS LA PREVENTION  
DE L'EXTREMISME VIOLENT



Briefing Paper  
Mai 2022



Numéro 4

**LE ROLE DES FORCES DE DEFENSE ET DE  
SECURITE DANS LA PREVENTION DE L'EX-  
TREMISME VIOLENT**

Les problèmes de sécurité posés par l'extrémisme violent sont complexes. Leurs sources sont multiples, militaires et non militaires, elles impliquent une mobilisation des capacités de l'Etat pour déconstruire la dynamique de la radicalisation et de la violence. La prévention de l'extrémisme violent est une stratégie majeure pour les Etats en Afrique de l'Ouest menacés par la violence extrémiste. Les mesures nationales pour s'attaquer aux causes profondes et offrir des alternatives à la violence concernent aussi les Forces de défense et de sécurité. Ces dernières, acteurs majeurs de la protection des personnes et des biens contre la violence extrémiste, ont un rôle à jouer dans la réponse globale de concert avec tous les démembrements de l'Etat.

Les Forces de défense et de sécurité apparaîtront comme de véritables instruments de stabilisation dès lors qu'elles construiront des liens symbiotiques avec les populations. Elles amélioreront l'offre de sécurité grâce à une démarche éthique transformatrice d'un héritage négatif.

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les "briefing papers". Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## PREFACE

La dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel a mis en évidence le besoin urgent de s'interroger sur les causes profondes du drame des populations vivant dans cet espace, naguère réputé terre de brassages et de rencontres harmonieuses. Le niveau d'insécurité généré par l'extrémisme violent, l'hybridation accentuée des menaces, l'absence d'indicateurs probants de stratégies de sorties de crise sont autant de facteurs qui militent pour une réaction collective à même de susciter de nouveau l'espoir.

Dans cette quête de solutions, le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité, (CHEDS) fidèle à sa vocation de favoriser l'appropriation des clés de lecture de l'environnement géostratégique sous-régional, a noué un dialogue fécond avec la « Division Paix et droits de l'homme » du Département fédéral suisse des Affaires étrangères (DPDH/DFAE).

Ainsi, dans le sillage des « Conversations régionales » dont la première édition s'est tenue à Dakar, en 2016, le CHEDS s'est définitivement inscrit dans la trajectoire de la prévention de l'extrémisme violent (PEV) dans le Sahel en général, et au Sénégal en particulier. En effet, le renouvellement de l'arsenal conceptuel de la lutte contre l'extrémisme dans le Sahel, au-delà de la critique du « tout sécuritaire », a besoin de mettre en orbite de nouvelles problématiques, parmi lesquelles l'approche préventive. Prévenir, c'est d'abord comprendre et circonscrire les causes profondes du mal ; c'est aussi questionner, en amont, les postures des différents acteurs, notamment les Forces de Défense et de Sécurité ; enfin et surtout, c'est partager les dynamiques collectives et le dialogue social favorisant l'élosion de réponses efficaces basées sur l'anticipation... et non la réaction.

Pour accompagner cette dynamique, le CHEDS, à travers la publication d'une première série de quatre Briefing Papers (BPs), a décidé de valoriser le travail important fourni par ses auditeurs ces dernières années, sur des thématiques en lien avec l'extrémisme violent et sa prévention. Ces BPs répondent ainsi à une préoccupation commune au CHEDS et au DFAE, celle d'inscrire définitivement la PEV dans le vécu politique, législatif, doctrinal et opérationnel de nos Etats.

Ils prennent en charge un aspect important de la dimension prévention fondée sur l'exploration multiforme des déterminants de l'extrémisme violent par une approche holistique, pluridisciplinaire et pleinement partagée.

C'est le lieu de renouveler notre gratitude à la DPDH/DFAE pour le soutien constant à nos programmes PEV dont l'ambition première demeure de susciter un large débat autour des problématiques soulevées. Avec l'espoir qu'à terme, ils participeront à une prise de conscience nouvelle fondée sur la vision formulée par le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres pour qui « l'édification de sociétés ouvertes, équitables, inclusives et pluralistes, fondées sur le plein respect des droits de l'homme et offrant des perspectives économiques à tous, est le moyen le plus concret et le plus adapté d'échapper à l'extrémisme violent. »

Général de brigade Mbaye CISSE  
Directeur Général du CHEDS

## LE ROLE DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE DANS LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENTE

La responsabilité des Forces armées de protéger les populations est une vérité apodictique que la loi sur la défense nationale pose en postulat dès l'article premier. « La défense nationale a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population »<sup>1</sup>. Au Mali, au Niger, au Burkina Faso tout comme au Nigeria, depuis plusieurs années, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont en première ligne face à l'expansion d'acteurs non étatiques (groupes terroristes, organisations criminelles). Lutter contre l'enracinement et la métastase de la radicalisation et de la violence, par des mesures sécuritaires qui se focalisent sur la répression des actes de violence ou la poursuite de leurs auteurs, n'apaise pas les frustrations à leur origine dans l'espace sahélien.

Aussi sont préconisées aux niveaux mondial et régional des approches globales comprenant des mesures de prévention systématiques qui s'attaquent aux causes corollairement aux mesures basées sur la sécurité classique<sup>2</sup>.

Elles impliquent au niveau national une nouvelle stratégie pour déconstruire la dynamique de l'extrémisme : la prévention contre les facteurs d'attraction ou d'incitation à la violence<sup>3</sup>.

Dès lors se pose la question de l'implication des FDS dans la prévention de la radicalisation vers la violence. Comment peuvent-elles être impliquées dans des postures non coercitives de lutte contre les causes profondes de l'extrémisme violent ? L'extrémisme violent « fait référence au processus d'adoption de points de vue radicaux qui se traduisent par l'utilisation de la violence »<sup>4</sup>. L'idée s'est affirmée au cours des conversations régionales que les FDS, acteurs essentiels de la protection des populations contre les violences, ont un rôle à jouer dans la prévention de l'extrémisme violent<sup>5</sup>. Une double conception irrigue cette hypothèse : tout en menant des actions militaires déterminées dans le but de détruire les capacités des groupes armés, les FDS doivent conduire des mesures de prévention systématique qui s'attaquent directement aux causes profondes. Pour offrir des alternatives à la violence, l'implication des FDS dans la solution préventive de l'extrémisme violent dépend fortement de l'établissement de relations de confiance entre elles et les populations, une relation révélatrice d'un Etat utile, d'un outil sécuritaire au service des populations. La clé du changement de paradigme repose sur la construction d'une nouvelle relation entre les forces de défense et de sécurité et les populations. Elle commence d'abord par le rétablissement des composantes des FDS dans une posture républicaine (I).

Ces dernières devront ensuite prendre en compte l'environnement humain dans lequel elles opèrent et agir dans les domaines social, économique, culturel et sécuritaire afin de réduire les risques de radicalisation (II). Ces changements nécessitent une intégration plus poussée de tous les acteurs dans l'architecture des réponses globales (III).

## **I. La conciliation de l'action répressive des forces et la confiance des populations**

Construire la paix et le vivre ensemble, c'est avant tout placer l'éthique du service public, de l'intérêt général, le respect de la dignité, au cœur de l'action publique pour le bien de la population. Il s'agit pour les Etats de refonder le contrat social en bâtissant des forces de défense et de sécurité inclusives.

### **1.1. Un comportement des FDS réducteur de risques de violence**

La réponse à la violence extrémiste s'est traduite dans les pays d'Afrique de l'Ouest par des mesures de lutte contre le terrorisme axées principalement sur la sécurité. Les FDS, agents de stabilisation sont aussi facteurs de radicalisation lorsqu'ils sont auteurs d'exactions contre les populations qu'ils sont censés protéger des effets de la violence.

Elles ont été souvent accusées de violences abusives, d'arrestations arbitraires, de torture, d'exécutions extrajudiciaires<sup>6</sup>.

La réponse répressive dans la lutte contre le terrorisme au Sahel a provoqué le ressentiment et creusé un fossé entre une partie des citoyens et les forces de défense et de sécurité, alors que pour gagner une guerre contre un ennemi, il faut le soutien de la population<sup>7</sup>. Il est important d'en tirer les leçons et rétablir la confiance en vue de relations apaisées avec la population afin d'éviter la frustration et la radicalisation. Les FDS ne doivent pas être perçues comme des menaces pour les populations qui attendent d'elles un comportement éthique respectueux de la dignité humaine<sup>8</sup>. Elles doivent au quotidien œuvrer pour allier légalité et légitimité<sup>9</sup> dans la construction de rapports de confiance avec les populations, indispensables pour l'amélioration de l'environnement sécuritaire. L'adhésion de la population est au cœur de toute stratégie de sécurité. Une amélioration du lien entre les FDS et les populations est donc indispensable pour la réussite de toute stratégie de prévention.

### **1.2. Des FDS inclusives représentatives de la diversité de la société**

Les Etats africains sont pluriethniques. L'aménagement de la cohabitation et de l'équilibre entre les ethnies garanti par l'Etat, est un ordre social que doivent refléter toutes les institutions. La surreprésentation d'une ethnie est le premier obstacle à la réussite de la mission des forces de défense et de sécurité. Dans cette configuration ethnique, ces dernières ne relèvent pas d'un ordre démocratique<sup>10</sup>.

Une amélioration de la performance des Armées passe souvent par le renversement de l'ordre ethnique hérité des colonisateurs obnubilés à l'époque par le contrôle des groupes ethniques majoritaires<sup>11</sup>. La cohésion sociale n'est pas seulement une affaire politique, elle est au cœur de la sécurité<sup>12</sup>. Le maintien de ce mode de recrutement à forte coloration ethnique a été le choix de gouvernants soucieux de conserver le pouvoir. Les FDS sont au centre de la question de la définition de la nation et de la relation entre l'Etat et ses citoyens. La cohésion nationale doit imprégner profondément les objectifs de recrutement. Il est indispensable que les modalités de recrutement permettent une représentation équitable de toutes les communautés afin de favoriser la mise sur pied de forces plus inclusives, plus représentatives de la diversité de la société.

Les opérations de recrutement sont organisées à partir des statistiques démographiques militaires proportionnelles à celles de la société civile, en vue de renforcer la cohésion nationale.

Une diversité dans la composition ethnique et de genre, permettra aux institutions de sécurité de s'appuyer sur un vivier de talents, d'expériences, de savoirs au sein de la société et de rester compétentes. La performance n'est garantie que dans un environnement où la compétence et le professionnalisme sont valorisés dans la promotion des personnels de sécurité, loin des critères ethniques.

## **II.Le développement de la symbiose entre FDS et populations, socle de la sécurité.**

Les populations perçoivent généralement les FDS comme des forces répressives et leurs rapports sont bien souvent distants. La mise en place d'espaces de concertation et le soutien aux populations sont les clés de rapprochement et d'une lutte efficace contre l'extrémisme violent.

### **2.1. Le rapprochement des forces de défense et de sécurité des citoyens.**

L'instrumentalisation des conflits communautaires par les groupes terroristes au Sahel démontre la centralité de la cohésion sociale dans la vie de la nation<sup>13</sup>. Instaurer un cadre de dialogue avec les structures traditionnelles locales, la société civile est le gage d'une bonne collaboration entre les FDS et les populations. La communication est à la base de la création d'un bon climat de confiance<sup>14</sup>. Elle est d'autant plus nécessaire que les populations entretiennent une méfiance naturelle vis-à-vis des FDS, héritage colonial et une méconnaissance de leurs rôles et responsabilités. A cela s'ajoute un faible niveau de communication avec les populations. En Afrique de l'Ouest, les FDS communiquent peu avec les populations et se réfugient sous le couvert du secret pour ne pas le faire en matière de sécurité. Au terme d'une étude au Mali, il a été noté que « rares

[sont] les civils qui [osent] rentrer dans les camps militaires ou même passer devant la gendarmerie ou la police, tellement ils ont peur et se méfient des porteurs d'uniforme »<sup>15</sup>. Une diversité dans la composition ethnique et de genre, permettra aux institutions de sécurité de s'appuyer sur un vivier de talents, d'expériences, de savoirs au sein de la société et de rester compétentes. La performance n'est garantie que dans un environnement où la compétence et le professionnalisme sont valorisés dans la promotion des personnels de sécurité, loin des critères ethniques.

## 2.2. L'appui des projets transversaux de la population

Au Sénégal, le concept « Armée Nation » qui consiste à faire participer les militaires au développement économique et social de notre pays a été initié très tôt et a contribué à raffermir les liens entre les populations et les Armées<sup>16</sup>. La planification et la conduite régulière d'actions communautaires d'intérêt social en direction des populations (consultations familiales dans les dispensaires, fourniture d'eau potable, aide au franchissement, etc.) permet de soutenir les populations et de renforcer la présence de l'Etat<sup>17</sup>.

Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, des activités visant à renforcer le lien avec les populations doivent être planifiées et conduites de manière permanente<sup>18</sup>. Ces démarches contribueront à améliorer l'image des FDS et à entretenir des relations fructueuses et durables avec les populations. En développant le Programme d'Urgence pour le Sahel, le Burkina Faso a fait intervenir le Génie militaire en partie dans la réalisation de certaines infrastructures (routes, constructions de bâtiments...). Une démarche qui concourt à améliorer leur image auprès de la population. Le soutien aux populations est bâti par des actions militaires, à partir des relations armée-nation, fondées sur le renforcement de la sécurité humaine. L'investissement par les FDS au plus près du terrain, dans des domaines sociaux, participe à la réponse multidimensionnelle à l'extrémisme violent. La mobilisation des moyens et de l'expertise militaire dans le but de renforcer la résilience des populations est une stratégie efficace pour créer une dynamique de paix.

**Le développement des cadres appropriés pour une implication efficace des FDS dans la prévention de l'extrémisme violent**

La question de la lutte contre l'extrémisme violent est liée à celle de l'implication des populations dans les politiques de prévention et de sécurité. La réussite de toute politique dépend de son appropriation

par les populations et des cadres qui la portent. Elle doit donc être co-construite et intégrée dans une stratégie à long terme.

### **3.1. L'intégration des populations dans le schéma de sécurité**

La prévention de l'extrémisme violent est fondée sur une stratégie inclusive impliquant plusieurs acteurs (administration, société civile, forces de défense et de sécurité). Elle est caractérisée par l'élaboration de stratégies par les forces de défense et de sécurité qui s'articulent autour des problèmes et des attentes des populations<sup>19</sup>.

Cette démarche est fondamentale parce que les communautés ont une bonne connaissance du contexte. Les FDS ne peuvent améliorer l'offre de service au public sans une étroite collaboration avec la population<sup>20</sup>.

La coopération de la population est indispensable pour saisir le contexte, instaurer un dialogue inclusif afin d'explorer des modes non conflictuels de résolution des conflits. La compréhension de l'impact de la violence sur les communautés locales, les mécanismes locaux de résolution des conflits renforcent la production de la sécurité.

Développer une approche participative et une approche préventive sont des solutions pratiques pour lutter contre l'extrémisme violent.

L'intégration des acteurs locaux leur donne les moyens d'intervenir dans la solution de la crise et favorise leur résilience. Les approches préventives ont donné naissance à de nombreuses doctrines (police de proximité, partenariat police-population).

### **3.2. L'intégration des FDS dans le front commun de prévention de l'extrémisme violent**

Les FDS ne disposent pas d'outils pour intégrer la prévention dans leurs stratégies. Le mandat de prévention sort de la mission de défense telle que définie par de nombreux Etats. Leur engagement dans la prévention doit découler d'un cadre politique et institutionnel de prévention de l'extrémisme violent qui structure la réponse nationale.

Une stratégie nationale permet de mettre en cohérence les politiques publiques, les politiques sécuritaires notamment, pour répondre aux défis de la prévention, à travers des actions multisectorielles et des ressources nationales<sup>21</sup>.

La stratégie de sécurité doit être harmonisée avec la stratégie de prévention en mettant en lien les FDS avec différents acteurs et des stratégies sectorielles pour une approche systémique. Dans ce cadre, leur action n'est pas isolée mais s'articule aux autres secteurs de l'Etat pour participer au développement

socio-économique, contribuer à satisfaire les besoins des populations et à renforcer leur appartenance à la nation. Les Etats ont conçu des plans d'action nationaux à partir desquels les FDS peuvent développer une doctrine, une stratégie qui puisse être déclinée à tous les échelons.

## CONCLUSION

« Les Etats membres s'engagent à renforcer à l'intérieur de leurs territoires respectifs les structures de prévention et de lutte contre le terrorisme. »<sup>22</sup>.

Depuis 2001, la CEDEAO a inscrit cette nécessité dans le Protocole sur la Démocratie et la bonne Gouvernance. Une vingtaine d'années plus tard, la prévention de l'extrémisme violent s'inscrit comme un déterminant contre le développement des groupes djihadistes et l'insécurité au Sahel.

L'efficacité sécuritaire ne se réduit pas à la capacité de remporter des batailles. L'efficacité des FDS concernera dans ce contexte la réalisation des objectifs politiques de résilience de l'Etat, leur capacité à éviter le développement de la défiance au sein de la population.

La restauration d'une école, la réhabilitation d'un centre de santé, le forage d'un puits contribuent à créer un environnement plus favorable à la vie de la population. Une telle démarche est une forme d'intelligence collective entre les

militaires, l'administration locale et les populations dont l'efficacité dépend de sa permanence. La population reste, en définitive, le centre de gravité de toute politique sécuritaire.

## RECOMMANDATIONS

-Définir des modalités de recrutement qui favorisent la mise sur pied de forces plus inclusives, plus représentatives des communautés, de la diversité de la société, et susceptibles d'être en phase avec les populations.

-Développer et institutionnaliser des espaces de dialogue et de communication entre les forces de défense et de sécurité et les populations ainsi que tous les acteurs sociaux pour s'attaquer aux causes de l'extrémisme.

-Faire participer les forces de défense et de sécurité au dialogue communautaire et établir une coopération avec les médias pour limiter la possibilité des groupes extrémistes d'instrumentaliser les fractures ethniques.

-Renforcer la dimension sociale des forces de défense et de sécurité par des actions qui confortent le lien avec la nation (consultations familiales dans les dispensaires, fourniture d'eau potable, aide au franchissement, etc.) et permettent d'entretenir des relations fructueuses et durables entre civils et militaires.

-Planifier et conduire régulièrement des actions communautaires d'intérêt social en direction des populations pour renforcer le lien entre les forces de défense et de sécurité et la population.

-Lutter contre la corruption au sein des FDS et punir toute forme de prélèvements opérés par les forces de défense et de sécurité sur les populations.

-Développer une stratégie nationale de prévention à partir de laquelle les FDS détermineront une doctrine et des plans d'action.

## NOTES DE BAS DE PAGE

Article premier Loi n° 70-23 du 06 juin 1970 portant organisation de la défense nationale au Sénégal modifiée.

<sup>2</sup> Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Apport du Secrétaire Général. A/70/674. 24-12-2015

<sup>3</sup> BOUTELLIS Arthur and ABILOVA Olga, L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone International Peace Institute (2016) Stable URL : <https://www.jstor.org/stable/resrep25572>

<sup>4</sup> Contribution du Sénégal relative au suivi de la résolution 30/15 intitulée « les droits de l'homme et l'action menée pour prévenir et combattre l'extrémisme violent ». Note verbale N°00118 Ambassade du Sénégal en Suisse.

<sup>5</sup> Deuxième séminaire régional « Forces de défense et de sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique »

<https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2019/12/RAP-POR-T-2018pdf>

<sup>6</sup> Sahel : « en 2020, plus de civils ou suspects non armés ont été tués par des forces de sécurité par des groupes extrémistes ». FIDH. Tribune 16-02-2021.

<sup>7</sup> Péril pour les populations civiles dans le Sahel. Amnesty International. Juin 2020. AFR 37/2318/2020.

Les populations transfrontalières face aux conflits et à la violence armée dans le Liptako-Gourma : expériences et perceptions locales à la frontière Mali-Burkina et Mali-Niger. Danish Demining Group. Juillet 2019.

<sup>8</sup> L'engagement des FDS doit être encadré par les droits de l'homme, le droit international humanitaire pour corriger les comportements abusifs. Voir recommandations Amnesty International. Juin 2020. Op. cit.

<sup>9</sup> « La légitimité est ce qui permet aux peuples et aux individus d'accepter, sans contrainte excessive, l'autorité d'une institution, personnifiée par des hommes et considérée comme porteuse de valeurs partagées » Amine Maaloof. Le dérèglement du monde. Paris, Grasset. 2009. Cité par Brigitte Bouquet. La complexité et la légitimité. Dans vie sociale 2014/4 (n°8).

<sup>10</sup> FONTRIER Marc, Des armées africaines : comment et pour quoi faire ? Outre-Terre 2005/2 (n°11 p347).

<sup>11</sup> « S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut démêler et utiliser à notre profit, en opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les autres. »

maréchal Louis-Hubert Lyautey cité par Olivier Roizès. Aime ton prochain, use de ton lointain. Généalogie de la Françafrique. Vacarme 2001/3. <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2001-3-page-17.html>

<sup>12</sup> OUEDRAOGO Emile, Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique. Centre d'études stratégiques de l'Afrique. Juillet 2014.  
<https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ARP06FR-Pour-la-professionnalisation-des-forces-arm%C3%A9es-en-Afrique.pdf>

<sup>13</sup> THEROUX-BENONI Lori-Anne et DAKONO Baba, Les groupes terroristes attisent-ils les conflits locaux dans le Sahel ? Institut d'Etudes de Sécurité. 14 octobre 2019. <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-groupes-terroristes-attisent-ils-les-conflits-locaux-dans-le-sahel>.

<sup>14</sup> Les manifestations aux Etats-Unis qui ont suivi le décès de George Floyd de 25 mai 2020 suite à son interpellation dans le Minnesota montrent l'importance de la proximité entre les forces de l'ordre et la population.

<sup>15</sup> L'une des remarques de l'étude menée par l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix est l'absence d'espace de dialogue. IMRAP op. cit. p3. Elle est aussi valable pour les autres pays.

<sup>16</sup> Ainsi, l'Armée sénégalaise, par le biais du Bataillon des travaux du génie, était engagée sur plusieurs fronts de développement pour construire des routes, des ponts, des digues, des écoles et des postes de santé. Dans le domaine de la Santé, les médecins militaires ont été déployés dans les régions reculées du pays comme Kédougou, la Casamance ou le Fouta où ils ont assuré les fonctions de médecin chef de district et de région, assurant la prise en charge des populations civiles. A ce jour, ces dernières représentent 90 % des patients consultés et internés dans les hôpitaux et dispensaires militaires.

<sup>17</sup> L'Armée de l'air est devenue au Sénégal un moyen de désenclavement par excellence. Depuis les années 1960 les aéronefs militaires sont mis à la disposition des autorités civiles pour des missions d'ordre social ou humanitaire. Elles ont contribué par des vols réguliers à maintenir le lien entre les différentes régions du Sénégal, transportant des délégations ou procédant à des évacuations sanitaires.

<sup>18</sup> Au Sénégal, l'appui des populations par les Armées est systématique lors des grands événements religieux (Magal, Gamou, Pentecôte etc.). Lors de ces grandes rencontres, les pèlerins et les populations locales se font soigner ou consulter gracieusement dans les unités médicales de l'Armée.

<sup>19</sup> HAGBERG Sten, O. Ludovic, BARRY Sidi, CISSAO Yacouba, GNESSI Siaka, KABORE Amado, KONE Binetou et ZONGO Mariatou. Renforcer la sécurité par le bas au Burkina Faso ? Notes de Recherche du LACET 2020 :1 Uppsala, Août 2020.

<https://uu.diva-portal.org/smash/get/diva2:1455158/FULLTEXT02.pdf>

<sup>20</sup> GUIDAL Claude. Afrique de l'Ouest : « contre le terrorisme, sans la population, les forces de sécurité sont inefficaces » [franceculture 14-09-2019](https://www.franceculture.fr/geopolitique/afrique-de-louest-contre-le-terrorisme-sans-la-population-les-forces-de-securite-seront-inefficaces)  
<https://www.franceculture.fr/geopolitique/afrique-de-louest-contre-le-terrorisme-sans-la-population-les-forces-de-securite-seront-inefficaces>

<sup>21</sup> LOADA Augustin et ROMANIUK Peter, Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale. 2014. Global Center on Cooperative Security.

<sup>22</sup> Article 24 1. Protocole CEDEAO.

## À PROPOS DE L'AUTEUR



Le Colonel Jean Sylvestre Djibiany BIAGUI est Conseiller spécial du Directeur Général du CHEDS. Cumulativement à cette fonction, il est Chargé de programme du Master Défense, Sécurité et Paix.

Ancien enfant de troupe, il a rejoint les Armées après son Baccalauréat. Son expérience professionnelle s'étend sur trente-huit années dans les Forces Armées du niveau tactique au niveau stratégique.

En 2005, il séjourné en Sierra Leone au sein de IMATT dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité. Il a également servi comme Observateur auprès de l'ONUCI en Côte d'Ivoire en 2006 et comme chef de cabinet du Commandant de la Force de la MINUSCA en 2017.

Au niveau stratégique, il a été Chef de Division à la Direction du Contrôle Législation, conseiller juridique du Ministre des Forces armées de 2009 à 2012. Membre du comité scientifique du Forum de Dakar, il a participé à plusieurs colloques et conférences au Sénégal et à l'étranger.

Le Colonel Biagui est titulaire d'un Master of Art in Defense du King College de Londres, d'un Master « Citoyenneté, Droits de l'Homme et Action Humanitaire » de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et d'un Doctorat en droit public de l'UCAD.

Il est expert sécurité, droits de l'Homme et Genre. Il a participé à la rédaction de différentes stratégies dont la stratégie d'intégration du genre dans les Forces armées, la stratégie nationale de lutte contre les mines, la stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.



**Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité**

**Boulevard de la Défense x Rue du Port, derrière la BCEAO siège  
BP: 4705 Dakar - Sénégal Tél: +221 33 822 91 67**

**[www.cheds.gouv.sn](http://www.cheds.gouv.sn)**